



Subventions de recherche pilote

Lignes directrices et critères relatifs à l'examen des demandes

Lignes directrices et critères relatifs à l'examen des demandes de subvention de recherche pilote

Au nom de la Société canadienne de la sclérose en plaques (Société de la SP), nous tenons à vous remercier d'avoir accepté de remplir le rôle d'examineur dans le cadre de notre concours de subventions de recherche pilote. Le succès des processus d'examen des demandes de subvention de recherche repose sur l'implication de gens dévoués qui, comme vous, mettent généreusement leur temps et leur expertise au service de nos comités d'examen. La Société de la SP et ses parties prenantes vous sont très reconnaissantes de votre collaboration.

APERÇU DU CONCOURS

Par son programme de subvention de la recherche, la Société de la SP vise à stimuler et à soutenir la recherche sur la sclérose en plaques (SP). La Société de la SP accepte actuellement les demandes de subvention de recherche pilote pour des projets de recherche clinique et sur la santé de la population, lesquels peuvent notamment être axés sur la prise en charge des symptômes, la réadaptation, la prise en charge des patients, l'épidémiologie, l'économie de la santé, les facteurs de risque, la prestation des soins de santé et les politiques en matière de soins de santé, et la surveillance des traitements. La somme maximale approximative d'une subvention de recherche pilote est de 50 000 \$ pour une période pouvant aller jusqu'à deux ans. Les subventions de recherche pilote ne sont pas renouvelables. La Société de la SP accueille favorablement les demandes de financement provenant de chercheurs qui mènent des travaux de recherche dans un établissement canadien reconnu par les trois principaux organismes fédéraux subventionnaires de la recherche et qui satisfont aux critères relatifs à l'obtention d'une subvention.

Ce programme a pour objectif d'offrir à des chercheurs la possibilité de tester des idées de recherche novatrices axées sur la SP et ayant un potentiel élevé; de collecter des données préliminaires clés pouvant servir de base à de futures études; ainsi que de déterminer la faisabilité d'un plan de recherche, d'un concept ou d'une intervention à petite échelle. Ce programme vise également à ouvrir la voie vers des concours de subventions de plus grande envergure pour les chercheurs intéressés. Les projets qui sont en lien direct avec des travaux de recherche en cours fondés sur une abondante quantité de données existantes ne sont pas pris en considération dans le cadre de ce programme.

COMPOSITION DU COMITÉ D'EXAMEN

Le comité d'examen indépendant chargé d'étudier les demandes de subvention de recherche pilote présente la composition suivante :

- **Président**. Le président supervise le processus d'examen des demandes de subventions. Son rôle consiste à faire en sorte que l'examen et l'évaluation des demandes de

subvention se déroulent dans le cadre d'un environnement positif, constructif et équitable. Il incombe aussi au président de fournir au comité médical consultatif (CMC) de la Société de la SP un rapport faisant état des résultats de la réunion du comité d'examen.

- **Agent scientifique.** L'agent scientifique assiste le président durant la réunion du comité. À ce titre, il ne participe pas à l'examen proprement dit des propositions. Il est chargé de prendre des notes claires et concises qui résumeront les discussions dont aura fait l'objet chaque demande de subvention. Chaque candidat recevra les notes de l'agent scientifique relatives à sa proposition de recherche, accompagnées d'autres commentaires des examinateurs.
- **Examineurs scientifiques.** Les examinateurs scientifiques sont des chercheurs qui possèdent des compétences particulières et qui ne se trouvent pas en situation de conflit d'intérêts relativement aux demandes de subventions qui leur sont assignées. Leur rôle est d'effectuer une évaluation critique des propositions de recherche qui leur sont soumises et de rédiger des commentaires constructifs relativement à celles-ci en se basant sur les critères d'évaluation fixés par la Société de la SP. Les examinateurs scientifiques prennent part à la réunion du comité d'examen pour discuter de toutes les demandes de subvention au sujet desquelles ils ne sont pas en situation de conflit d'intérêts ainsi que pour évaluer celles-ci de manière quantitative en leur attribuant une note.
- **Représentants de la collectivité.** Les représentants de la collectivité sont des personnes touchées par la sclérose en plaques qui sont invitées à prendre part à la réunion du comité d'examen. Leur rôle est d'évaluer – suivant la perspective d'un public non expert en matière de recherche – la clarté et l'accessibilité des documents vulgarisés et de discuter de la pertinence des propositions de recherche pour la collectivité de la SP. Les représentants de la SP se penchent également sur le potentiel de ces projets quant à l'obtention de résultats concrets pouvant déboucher sur une amélioration de la qualité de vie des personnes aux prises avec la SP. Leur mandat consiste aussi à évaluer qualitativement (c'est-à-dire à déterminer leur degré d'appui) les propositions de recherche selon leur évaluation de l'impact et de la pertinence des propositions qui leur sont soumises et avec lesquelles ils ne sont pas en situation de conflit d'intérêts.

PROCESSUS D'EXAMEN

Le processus d'évaluation indépendante des demandes de subvention de la Société de la SP est régi par trois grands principes : confidentialité, prévention des conflits d'intérêts et impartialité.

Le processus d'évaluation des demandes de subvention comporte deux étapes : (1) un examen approfondi « à domicile » mené par au moins deux examinateurs scientifiques (soit les premier et second examinateurs) et un représentant de la collectivité, qui produiront des évaluations écrites; et (2) une réunion du comité durant laquelle les membres de ce dernier discutent des demandes et attribuent à chacune d'elles une note, permettant ainsi l'établissement d'une liste de priorités qui aidera la Société de la SP à déterminer les projets à financer.

Les demandes de subvention sont étudiées selon les critères d'évaluation énoncés ci-après pour être ensuite soumises par le comité d'examen à partir du système de gestion en ligne des demandes de financement [Easygrants](#), utilisé par la Société de la SP.

En se basant sur les critères d'évaluation applicables aux demandes de subvention de recherche pilote, les examinateurs scientifiques rédigent des commentaires pour chacune des demandes qu'ils sont chargés d'évaluer à titre de premier ou de second examinateur. À chaque projet, ils attribuent une note initiale, qui est fondée sur la grille d'évaluation fournie ci-après et sur laquelle le président du comité d'examen pourra s'appuyer pour écarter, au besoin, le projet concerné.

Les représentants de la collectivité formulent par écrit leurs commentaires suivant la perspective d'un public non expert en matière de recherche et sont appelés à passer en revue certaines sections pour toutes les demandes qui leur ont été assignées. L'évaluation de ces sections par les représentants de la collectivité repose sur la clarté et l'accessibilité de leur contenu ainsi que sur l'impact et la pertinence du projet concerné relativement à la SP. À l'issue de cette étape, les représentants de la collectivité indiquent – selon les critères d'évaluation établis par la Société de la SP – dans quelle mesure ils appuient les propositions de recherche qui leur ont été soumises.

Le comité d'examen convoque une réunion en personne au cours de laquelle, pour chaque proposition de recherche, le représentant de la collectivité fait part du degré d'appui qu'il a accordé au projet, à la suite de quoi les premier et second examinateurs scientifiques énoncent la note initiale qu'ils ont attribuée à la proposition de recherche. Ensuite, le représentant de la collectivité expose les détails de l'évaluation qu'il a faite du projet, en soulignant les points forts et les faiblesses du contenu vulgarisé de celui-ci et en précisant l'appui qu'il accorde à la demande de subvention.

Le premier examinateur présente son évaluation de la proposition de recherche, en décrivant les points forts et les faiblesses du projet en général. Le second examinateur prend ensuite la parole en se concentrant sur les points d'accord et de désaccord entre lui et le premier examinateur tout en s'attardant sur des points non abordés par ce dernier.

À la demande de son président, le comité d'examen s'engage ensuite dans une discussion durant laquelle la demande de subvention est abordée de manière générale. À l'issue de cette discussion, le président demande aux premiers et seconds examinateurs de convenir de la note à attribuer au projet. Tous les membres du comité qui ne se trouvent pas en situation de conflit d'intérêts relativement à la demande – à l'exception du président et de l'agent scientifique – attribuent par vote individuel et confidentiel une cote pouvant varier jusqu'à 0,5 point au-dessus ou au-dessous de la note ayant fait consensus. La moyenne des cotes ainsi attribuées constitue la note finale de la proposition de recherche. À cette occasion, les représentants de la collectivité sont appelés à s'entendre sur un degré d'appui final à accorder à la demande de subvention. Après avoir abordé ainsi l'ensemble des projets évalués, le comité établit une liste des demandes en classant celles-ci par ordre de priorité en vue de la prise de décisions relative au financement à accorder.

À l'issue de ce processus d'évaluation, les recommandations du comité d'examen sont soumises à l'approbation du CMC et à celle du conseil d'administration de la Société de la SP.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

La Société de la SP transmettra les commentaires de chaque examinateur aux candidats. Il importe donc que vous formuliez vos commentaires de façon claire et concise, en utilisant un langage objectif et non incisif, et que vous justifiiez vos commentaires et suggestions. Les commentaires constructifs des examinateurs scientifiques aideront les candidats à accroître la qualité et le potentiel du projet de recherche proposé. Quant aux commentaires des représentants de la collectivité, l'objectif est d'aider les candidats à améliorer potentiellement la qualité de leurs documents vulgarisés ainsi qu'à mieux décrire l'impact de leur projet. Veuillez ne pas révéler votre identité afin d'assurer la confidentialité du processus d'évaluation.

Examineur scientifique

Veuillez fournir un résumé de la demande de financement, une évaluation de ses points forts et de ses faiblesses, ainsi que des commentaires sur les points auxquels une attention particulière devrait être apportée. Veuillez vous reporter aux directives et aux questions énoncées ci-après, lesquelles vous guideront lors de l'évaluation de la demande.

Description de la proposition de recherche

Veuillez décrire de manière concise la proposition de recherche, y compris l'objectif des travaux envisagés, l'hypothèse à vérifier et les questions auxquelles le candidat tentera de répondre, les objectifs à atteindre, de même que les méthodes et les procédures proposées.

Évaluation critique du projet

- Quels sont les points forts et les faiblesses des divers aspects du projet de recherche?
- Les questions de recherche sont-elles claires?
- Les objectifs du projet sont-ils logiques?
- La méthode envisagée est-elle valable et adéquatement justifiée?
- Les procédures décrites sont-elles réalisables?

Nouveauté et innovation

- S'agit-il d'une proposition de recherche qui repose sur une idée novatrice ayant été peu explorée en ce qui a trait à la SP (s'agirait-il vraiment d'un projet pilote)?
- La proposition de recherche peut-elle mener à l'acquisition de nouvelles connaissances et à la mise à l'épreuve d'une approche, d'une intervention ou d'un concept d'avant-garde qui contribueraient à l'avancement de la recherche en SP?
- Les données issues de ce projet de recherche permettront-elles de soulever de nouvelles

questions et d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche dans le domaine de la SP?

Impact et pertinence

- La proposition de recherche porte-t-elle sur une lacune ou un besoin important dans le domaine de la recherche sur la SP et/ou des soins de santé?
- La proposition de recherche a-t-elle la capacité de fournir des résultats qui contribueront à l'amélioration de la qualité de vie et de la santé des personnes touchées par la SP?
- La proposition de recherche fait-elle l'objet d'un plan approprié en matière de diffusion et d'échange de données de recherche?

Chercheurs

- Portez votre attention sur les compétences et le cheminement professionnel des chercheurs (qualifications, expérience dans le domaine de l'étude proposée, productivité, aptitude à diffuser les résultats de l'étude).
- Penchez-vous sur la capacité de l'équipe de candidats (s'il y a plus d'un candidat) à mener l'étude proposée, en ce qui a trait à la synergie des membres et à la complémentarité de leur expertise.
- Cernez les aspects inhabituels du projet en ce qui a trait au personnel de recherche prévu.

Ressources et environnement de recherche

- Formulez des commentaires sur la disponibilité et l'accessibilité du personnel, des installations et de l'infrastructure nécessaires à l'étude.
- Penchez-vous sur les aspects particuliers de la proposition de recherche relativement aux installations, à l'équipement ainsi qu'au degré de collaboration nécessaire par le projet au sein d'un même département ou entre divers départements ou établissements.
- Formulez des commentaires relativement à la disponibilité des fournitures et de l'équipement dont l'équipe aura besoin (modèles animaux, préparations de tissus, matériel nécessaire aux études cliniques, etc.).
- Évaluez l'environnement de recherche en vue d'établir s'il est propice à la réalisation des travaux de recherche proposés et à la formation du personnel de recherche.

Budget

- Le budget proposé est-il réaliste au regard des objectifs et de la méthodologie du projet?
- Tous les éléments du budget sont-ils justifiés, compte tenu de l'approche, des procédures et de la méthode d'analyse des données proposées?
- Exposez de façon détaillée les raisons précises pour lesquelles vous recommandez une réduction de la durée des travaux envisagés ou une diminution du montant du budget

proposé, s'il y a lieu.

- En cas d'ajouts apportés au projet, formulez des commentaires sur les modifications que ceux-ci impliquent par rapport au budget initialement approuvé.
- Veuillez vous référer aux [politiques de la Société de la SP](#) si vous avez des questions au sujet des dépenses mentionnées dans la section de la demande réservée au budget.

Note initiale

Veillez attribuer une note initiale en vous basant sur la grille d'évaluation fournie ci-après. Cette note ne servira pas à des fins de classement des demandes. Lors de la réunion du comité d'examen, on vous demandera d'accorder une note finale en fonction d'une note consensuelle qui aura été établie au préalable.

GRILLE D'ÉVALUATION

Descripteur	Cote	Résultat
Exceptionnel	De 4,5 à 4,9	Subventionnable – fera l'objet de discussions par le comité
Excellent	De 4,0 à 4,4	
Très bien	De 3,5 à 3,9	
Acceptable	De 3,0 à 3,4	Non subventionnable – pourrait ou non faire l'objet de discussions par le comité
Révision nécessaire	De 2,5 à 2,9	
Révision importante nécessaire	De 2,0 à 2,4	
Laisse beaucoup à désirer	De 1,0 à 1,9	
Rejeté	De 0,0 à 0,9	

Représentant de la collectivité

Veillez lire les sections suivantes pour toutes les demandes de subvention qui vous ont été assignées :

- **Impact et pertinence relativement à la SP**

Veillez vous reporter aux questions énoncées ci-après, lesquelles vous aideront à rédiger votre évaluation.

Langage et accessibilité

- a) Le candidat utilise-t-il un langage clair et approprié dans la description des retombées de son étude pour les personnes touchées par la SP?
- b) Le candidat explique-t-il clairement l'information de référence et les concepts clés sur lesquels son étude est fondée? Si votre réponse est non, veuillez indiquer les lacunes et les points à éclaircir?
- c) Quels commentaires pouvez-vous faire au chercheur pour l'aider à accroître la clarté et la pertinence de ses documents vulgarisés?

Impact et pertinence pour les personnes touchées par la SP

- a) Quels sont les objectifs du projet de recherche et en quoi est-il important pour les personnes touchées par la SP?
- b) Le projet pourrait-il avoir un effet durable sur la santé et la qualité de vie des personnes touchées par la SP ou sur la qualité des soins cliniques qui leur sont offerts ou sur ces deux aspects?
- c) Selon vous, le projet a-t-il pour but de combler une lacune critique dans les connaissances sur la SP ou de supprimer des obstacles à l'avancement de la recherche en SP?
- d) En tant que personne touchée par la SP, diriez-vous que le projet suscite de l'espoir et de l'enthousiasme chez vous et que les résultats de l'étude auront des échos positifs auprès de la collectivité de la SP?
- e) À la lumière de la section sur les documents vulgarisés, diriez-vous que le projet aura un impact sur la vie des personnes touchées par la SP? Si vous avez répondu non, veuillez expliquer ce qui pourrait faire en sorte que l'étude proposée ait plus d'impact.

Degré d'appui

En vous basant sur le tableau fourni ci-après, veuillez déterminer dans quelle mesure vous appuyez la demande de subvention en évaluant l'impact et la pertinence des travaux proposés. Veuillez noter que, lors de la réunion du comité d'examen, il vous sera demandé d'accorder à la demande un degré d'appui final à l'issue des discussions que les membres du comité auront eues à son sujet.

GRILLE D'ÉVALUATION DU DEGRÉ D'APPUI

Degré d'enthousiasme général	Définition
Élevé	Pertinence et niveau d'impact potentiel élevés relativement à la santé et à la qualité de vie des personnes touchées par la SP; résumé vulgarisé bien écrit, et ce, dans un langage simple et clair, facilement compréhensible et pouvant susciter l'intérêt. Documents vulgarisés nécessitant seulement quelques corrections mineures ou aucune.
Modéré	Pertinence de modérée à bonne et potentiel d'impact modéré relativement à la santé et à la qualité de vie des personnes touchées par la SP; résumé vulgarisé rédigé de manière adéquate quant à l'utilisation d'un langage clair et apte à susciter l'intérêt, mais comprenant certains termes techniques. Documents vulgarisés nécessitant des corrections non majeures.
Faible	Pertinence et niveau d'impact potentiel négligeables pour les personnes touchées par la SP; documents examinés mal rédigés et comportant un nombre excessif de termes techniques. Documents vulgarisés nécessitant des corrections majeures.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les examinateurs scientifiques et les représentants de la collectivité doivent en tout temps se conformer aux *Lignes directrices en matière de conflit d'intérêts* et à la *Politique de protection de la vie privée et de la confidentialité* adoptées par la Société de la SP.

Avant d'avoir accès aux demandes à évaluer, les examinateurs scientifiques et les représentants de la collectivité doivent passer en revue et retourner dûment signé le formulaire relatif à la confidentialité et aux conflits d'intérêts de la Société de la SP et déclarer tout conflit d'intérêts qui pourrait les concerner relativement à l'une des demandes à évaluer. Si un examinateur scientifique ou un représentant de la collectivité se trouve en situation de conflit d'intérêts, cette personne ne sera pas autorisée à évaluer ni à commenter la demande concernée et devra se retirer du processus de discussion dont celle-ci fera l'objet durant la réunion du comité d'examen.

DIRECTIVES SUR LE SYSTÈME EN LIGNE EASYGRANTS

Inscrivez-vous sur le site <https://www.mscanadagrants.ca> ou ouvrez une session à partir du compte que vous détenez déjà sur la plateforme Easygrants. Vous accéderez ainsi à la page d'accueil du système de gestion en ligne des demandes de financement.

Cliquez sur l'onglet **My Tasks** (Mes tâches) pour faire s'afficher des liens (en bleu) correspondant à vos tâches. Sélectionnez l'option **Submit Review Comments** (Soumettre les commentaires d'évaluation), laquelle vous dirigera vers la page principale.

Pour afficher toutes les demandes de subvention, cliquez sur le bouton **Download All** (Télécharger toutes les demandes), sous la rubrique **Download Zip File** (Télécharger le fichier Zip). Vous pouvez aussi visualiser chaque demande individuellement en cliquant sur le bouton **View PDF** (Afficher le fichier PDF), sous la rubrique **Assignments** (Assignations). Veuillez noter que vous pourrez passer en revue et commenter uniquement la ou les demandes qui vous auront été assignées.

Cliquez sur le bouton **Review** (Évaluer) situé à droite de chaque assignation. Entrez une note initiale ou un degré d'appui dans l'espace prévu à cet effet, puis tapez vos commentaires. Cliquez sur **Save and Close** (Enregistrer et fermer). Pour soumettre votre évaluation, cliquez sur **Continue** (Continuer). Sous la rubrique **Submission** (Soumission), sélectionnez l'option **Submit** (Soumettre).

Pour visualiser votre évaluation, sélectionnez l'option **View PDF** (Afficher le fichier PDF), sous la rubrique **View All My Tasks** (Afficher toutes mes tâches). Une fois soumis en ligne, vos commentaires seront considérés comme définitifs et ne pourront plus être modifiés.

QUESTIONS?

Écrivez-nous, à msresearchgrants@mssociety.ca.